Jeux olympiques et droits humains : une relation en pleine évolution

Jean-Loup Chappelet
15th February 2024



En collaboration avec: IDHEAP POLICY BRIEF

Une question d'actualité

La Coupe du monde de football qui s'est achevée en décembre 2022 au Qatar a soulevé beaucoup de questions relatives aux droits humains. Les médias, les ONG et le public occidental n'acceptent plus facilement que ces méga-événements se déroulent dans les pays qui bafouent les droits humains, voire que des pays y participent sans être irréprochables en la matière. Il en va ainsi des Jeux olympiques d'été ou d'hiver qui sont, avec la Coupe du monde, le méga-évènement le plus médiatisé.

Les Jeux olympiques modernes ont eu lieu pour la première fois en 1896 avec l'idée que la paix pourrait naitre d'une meilleure compréhension entre les peuples au travers de rencontres sportives. Aujourd'hui, selon la célèbre historienne américaine Barbara Keys (2019), cette ambition pacifique s'est reportée vers l'idéal de respect des droits humains, un concept qui a beaucoup évolué depuis sa popularisation avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée au début de la Révolution française. La régularité des Jeux sur plus d'un siècle permet de retracer cette évolution et de positionner les évènements d'aujourd'hui dans le cadre du droit public international.

Une relation qui a évolué avec le concept de droits humains

La recherche distingue quatre moments (voir Figure 1) où ont été progressivement mis en avant des droits humains, parallèlement au développement de ce concept au fil des années. D'abord les Jeux de Berlin 1936 font l'objet d'appels au boycott aux Etats-Unis et en Europe face aux discriminations subies par les Juifs allemands de la part du régime nazi. Après la seconde guerre mondiale, en 1948, l'ONU adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette Déclaration est concrétisée par toute une série de conventions (traités) entre Etats. Dès 1960, le Comité International Olympique (CIO) bannit l'Afrique du Sud de l'apartheid, mais les Jeux sont aussi touchés par d'autres questions de racisme incompatibles avec l'idée olympique. Les Jeux des années 1960 à 1970 sont ainsi affectés par divers boycotts (ou menaces) par les pays africains et les athlètes noirs : c'est le deuxième moment. Le troisième moment est celui des Jeux d'été de Pékin 2008 et d'hiver de Pékin 2022. Ces Jeux se déroulent malgré une répression du peuple tibétain et ouïghour qui est comparée à un génocide culturel. Le quatrième et dernier moment analysé concerne les Jeux d'été comme d'hiver à partir de 2024. Le CIO les a attribués respectivement à Paris (2024), Milan (2026), Los Angeles (2028) et Brisbane (2032) dans des pays où les droits humains précédemment mentionnés ne devraient trop poser problème. Mais de nouveaux droits sont revendiqués, notamment par les athlètes, vis-à-vis de leur participation aux bénéfices économiques des Jeux et de leur liberté de parole (comme lors de la Coupe du monde de football au Qatar ou lors de l'Euro 2020).

Figure 1. 4 moments dans la relation entre JO et Droits humains

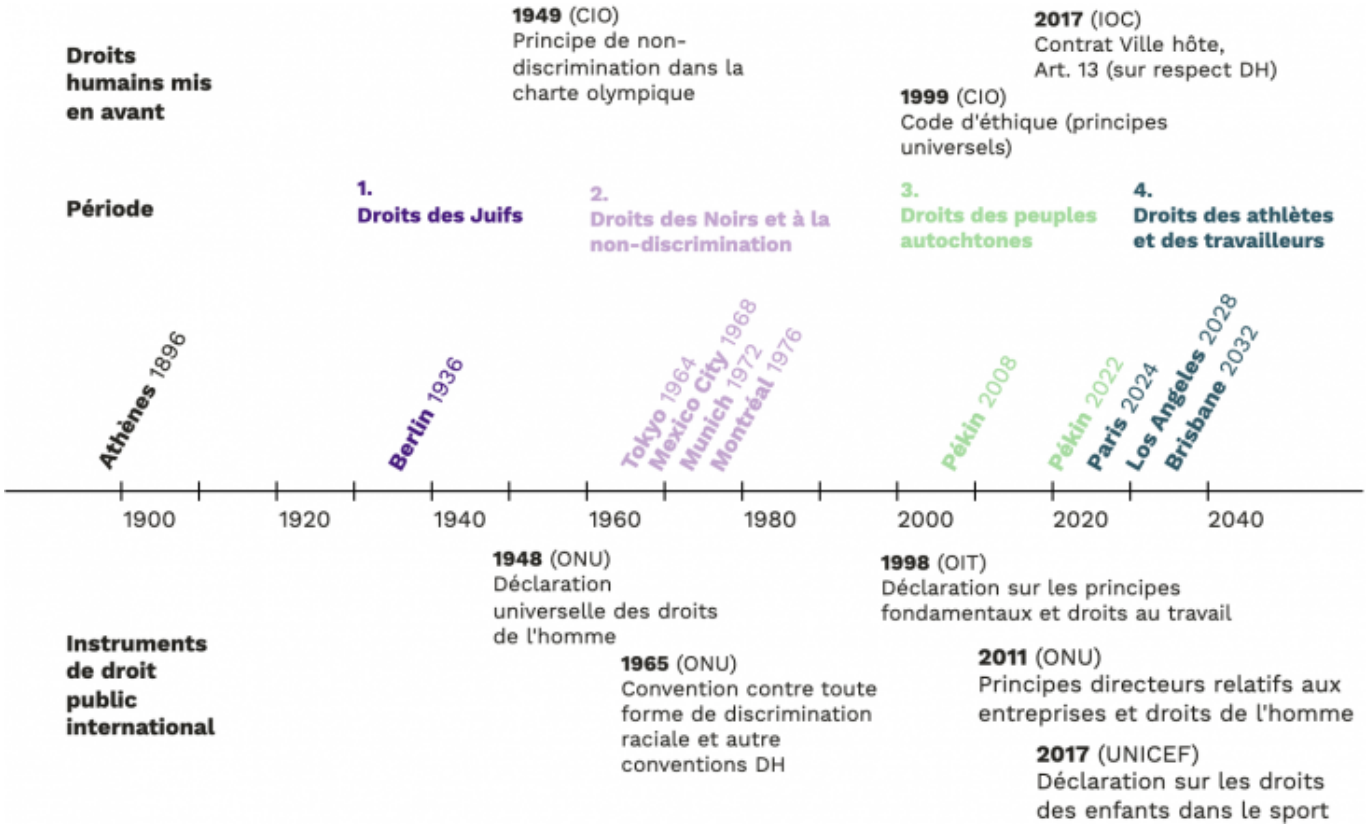

Figure: Alix d'Agostino, DeFacto

Implications pour les décideuses et décideurs

L'adoption en 2011 par l'ONU des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme marquent un tournant important. Le respect de ces droits ne revient désormais pas qu'aux Etats mais aussi aux entreprises dont font partie les grandes associations qui gouvernent le sport mondial comme la FIFA et le CIO. Elles évoquent toutes ces principes dans leurs statuts et modifient leurs contrats en conséquence. Ces principes de responsabilité des entreprises sont repris à minima par la législation suisse (contre-projet indirect du Conseil fédéral à la suite d'une votation en 2020 acceptée par le peuple, mais pas par les cantons) et devront sans doute être renforcés au vu du règlement européen ad hoc en cours d'adoption.

Note: Cet article a été publié dans le cadre du Policy Brief No. 7 de l'IDHEAP.

Références:

- Chappelet J.-L. (2022). The Olympics' evolving relationship with human rights: An ongoing affair.
  Sport in Society 25(1), 1-22.

- Keys, Barbara J. (2019). The Ideals of Global Sport: From Peace to Human Rights. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Image: unsplash.com